

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 502

16 septembre 1997

SOMMAIRE

Banque de Luxembourg S.A., Luxembourg . . .	page 24050	Inventa S.A., Luxembourg	24072
Belaton S.A., Mendsdorf	24050	Investimmo, S.à r.l., Luxembourg	24069
Brasserie Grida, S.à r.l., Luxembourg	24050	Italfrance Moda S.A., Luxembourg	24068, 24069
Callander Management Company S.A., Luxembourg	24050	Jacquet International S.A., Luxembourg	24071
Callander Managers S.A., Luxembourg	24051	Joliu S.A., Luxembourg	24073
Cargo-Trailer S.A., Foetz	24051	J.P. Morgan French Franc Liquid Fund, Sicav, Luxbg	24073
Caravanning Center Plus, S.à r.l., Metz	24051, 24052	J.S. Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	24072
Cecopar S.A., Luxembourg	24052	Kadlux S.A., Luxembourg	24065, 24066
C.E.F.I. S.A., Luxembourg	24052	Larroque S.A.H., Luxembourg	24070
CFNR Lux S.A., Luxembourg	24053	Lemann S.A., Luxembourg	24073
Ciments Luxembourgeois S.A., Esch-sur-Alzette	24084, 24088	L & N, S.à r.l., Bettembourg	24074
Claymore S.A., Luxembourg	24053	Lorazur Holding S.A., Luxembourg	24073
Coluxor S.A.H., Luxembourg	24053	Lux Real Estate Group, S.à r.l., Luxembourg	24074
(La) Comodonna Properties, S.à r.l., Luxembourg	24069	Luxstar S.A., Luxembourg	24073, 24074
Compagnie Financière d'Ecublens S.A.H., Luxembg	24056	Mana Holding S.A., Luxembourg	24075
Compania Kracomar S.A., Luxembourg	24056	Manutrade S.A., Luxembourg	24075
Deya S.A., Luxembourg	24057	Marni S.A., Luxembourg	24075
D.F.C. Holding S.A., Luxembourg	24058	Médécins Sans Frontières Luxembourg, A.s.b.l.	24096
Dinamika S.A.H., Luxembourg	24053	Melissa S.A., Luxembourg	24072
Dominick & Dominick Luxembourg S.A., Luxembg	24059	Merit Commercial S.A., Fentange	24075
Duplo Holdings S.A., Luxembourg	24056	Mertone Limited S.A., Luxembourg	24076
Duscholux S.A., Sandweiler	24060	Mironesco, S.à r.l., Luxembourg	24074
E.K.B. Investment S.A., Luxembourg	24060	Miwa Real Estates, S.à r.l., Luxembourg	24076
Equity & Law S.A.H., Luxembourg	24060	Mosel International S.A., Luxembourg	24076
Eurodance S.A., Steinfort	24062	MTC Europe S.A., Luxembourg	24076
Eventus S.A., Luxembourg	24062	MTC International S.A., Luxembourg	24077
Fantino Group (1906) S.A.H., Luxembourg	24057	Multilateral Trade Holding S.A., Luxembourg	24077
Fermar Holding S.A., Luxembourg	24058, 24059	Nancy Real Estate Company, S.à r.l., Luxembourg	24077
Fiduciaire Royal S.A., Luxembourg	24063	Obli-Valor, Sicav, Luxembourg	24078
Fidigest S.A., Luxembourg	24059	Palfijn Rest Invest S.A., Luxembourg	24078
Fingen S.A., Luxembourg	24063	Palmetto S.A., Luxembourg	24077
FIPA, Financement et Participations S.A., Luxembg	24062	Pétrusse Participations S.A., Luxembourg	24078
Force Cash, Sicav, Luxembourg	24063	Porphyroc S.A., Luxembourg	24078
Garden Immobiliare, S.à r.l., Luxembourg	24064	Pourpre S.A., Luxembourg	24080, 24081
GEDEFI, Générale de Développement et de Finance- ment S.A., Luxembourg	24065	Presco S.A., Luxembourg	24079, 24080
General Gold International S.A., Luxembourg	24063	Presta-Gaz S.A., Kleinbettingen	24082
General Properties International S.A., Luxembourg	24064	Primavera Finance International S.A., Luxembourg	24082
Geria S.A., Luxembourg	24067	Putnam Emerging Health Sciences Trust, Sicav, Lu- xembourg	24082
Getex S.A., Luxembourg	24067	Rogian Finance S.A., Luxembourg	24083
G. Investments S.A., Luxembourg	24064	(Le) Savourin S.A., Steinfort	24070
Hard Build S.A., Luxembourg	24064	Segic S.A., Luxembourg	24084
Heden S.A., Luxembourg	24067	Sequoia Finance S.A., Luxembourg	24089
Holding Business International S.A., Luxembourg	24066	Société Civile Immobilière Peusch, Luxembourg	24089
Holding Luxembourgeois de Participations Industri- elles S.A., Luxembourg	24060, 24062	Société de Gestion du Fonds Commun de Placement BL Rentrust S.A., Luxembourg	24078
Howald Financière S.A., Luxembourg	24064	Société de Gestion du Fonds Commun de Placement Capital Gestion S.A., Luxembourg	24051
Immobilien Bunt Beteiligungsgesellschaft A.G., Luxbg	24068	Socofimmo Holdings S.A., Luxembourg	24088, 24089
Immo-Contrat, S.à r.l., Luxembourg	24067	Sodinvim S.A., Luxembourg	24090
Immocorp, Sicav, Luxembourg	24068	Sofipex S.A., Luxembourg	24092
Impresa Costruzioni Ricostruzioni Estero, S.à r.l., Lu- xembourg	24069	Spartex S.A., Luxembourg	24090
Imprimerie de l'Europe S.A., Luxembourg	24069	Steel Investors S.A., Luxembourg	24092
Ingra S.A., Luxembourg	24070	Steeltec Holding S.A., Luxembourg	24092
International Business Organization S.A., Luxembg	24067	Sterling Financial Group, S.à r.l., Luxembourg	24081
International Freehold Properties, S.à r.l. & Cy, S.C.A., Luxembourg	24068	Stevens, Zimmer et Lawaisse S.A., Strassen	24093
International Freehold Properties, S.à r.l., Luxembg	24070	Syllus S.A., Luxembourg	24091
International Malex Autos S.A., Pétange	24070	T.D.M. S.A., Luxembourg	24093
Interstone S.A.H., Luxembourg	24071	Tower Bridge S.A., Luxembourg	24094, 24095
Intravel, Luxembourg	24072	Trigatti Façades, S.à r.l., Luxembourg	24093, 24094
		Wellfin S.A., Luxembourg	24095, 24096

BELATON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mensdorf, rue d'Ubersyren.
R. C. Luxembourg B 25.996.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 66, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 1997

Le résultat de l'exercice est réparti de la manière suivante:

Résultats reportés au 1 ^{er} janvier 1996	LUF	0
Résultat de l'exercice 1996	LUF (112.278.465)	
Solde résultats à reporter	LUF (112.278.465)	
Solde dividende à payer	LUF	0

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Suite au vote spécial de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer la société.

Le mandat de chacun des trois administrateurs, Messieurs Jean Wagener, Alain Rukavina et Jean-Pierre Weiler, ainsi que le mandat du commissaire aux comptes, la COMPAGNIE DE REVISION, sont reconduits pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Signature.

(22395/279/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

BRASSERIE GRIDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2663 Luxembourg, 21, rue Vauban.
R. C. Luxembourg B 46.704.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Diekirch, le 20 juin 1997, vol. 259, fol. 32, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 juin 1997.

Signature.

(22397/591/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

**BANQUE DE LUXEMBOURG,
Société Anonyme au capital de 3.000.000.000 LUF.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 5.310.

Société Anonyme constituée le 4 avril 1953 suivant publication au Mémorial C, n° 39 du 7 mai 1953, par transformation de la BANQUE MATHIEU FRERES, Société en nom collectif, constituée le 31 mars 1937. Statuts modifiés et coordonnés suivant publication au Mémorial C, n° 143 du 27 juin 1977, 21 du 30 janvier 1979, 38 du 25 février 1980, 56 du 18 mars 1980, 68 du 4 avril 1981, 287 du 29 décembre 1981, 52 du 16 mars 1982, 95 du 7 avril 1983, 110 du 25 avril 1984, 117 du 25 avril 1985, 201 du 17 juillet 1987, 160 du 11 juin 1988, 352 du 27 septembre 1990, 303 du 25 juin 1993 et 142 du 14 avril 1994

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 25 mars 1997, a pris la décision suivante:

«Le Conseil délègue les pouvoirs de la gestion journalière à Messieurs Antoine Calvisi et Henri Thyès, membres du Comité de Direction de la Banque.»

Le Conseil d'Administration.

Réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 62, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22393/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

CALLANDER MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 103, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 24.307.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 62, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 1997.

*Pour le Conseil d'Administration
N. Uhl*

(22399/007/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

CALLANDER MANAGERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 103, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 28.949.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 463, fol. 62, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 1997.

Pour le Conseil d'Administration
N. Uhl

(22400/007/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

**SOCIETE DE GESTION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT CAPITAL GESTION S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 103, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 24.545.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 62, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 1997.

Pour le Conseil d'Administration
N. Uhl

(22401/007/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

CARGO-TRAILER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 57.107.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Capellen, le 19 juin 1997, vol. 132, fol. 32, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Signature.

(22404/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

CARAVANING CENTER PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: F-57000 Metz, 100, route de Thionville.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le six juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. Madame Marie-Paule Von Graes, retraitée, demeurant à L-4395 Pontpierre, 3, rue de Mondercange;

et

2. Monsieur Francis Flores, commerçant, demeurant à F-57100 Thionville, 6, rue Saint Louis.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée CARAVANING CENTER PLUS, S.à r.l., avec siège social à L-3980 Wickrange, 2, rue des Trois Cantons, constituée suivant acte reçu par Maître Jacqueline Hansen-Peffer, notaire alors de résidence à Capellen en date du 5 décembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 77 du 28 mars 1989 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen en date du 4 février 1997, non encore publié,

dont le capital social d'un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,-), divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de dix mille francs (10.000,-) chacune, est réparti comme suit:

1. Madame Marie-Paule Von Graes, préqualifiée, vingt-cinq parts sociales	25
2. Monsieur François Flores, préqualifié, cent parts sociales	100
Total: cent vingt-cinq parts sociales	125

Lesquels comparants prient le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

Madame Marie-Paul Von Graes, préqualifiée, cède ses vingt-cinq (25) parts sociales à Monsieur François Flores, également préqualifié, ici présent, ce acceptant, pour le prix de deux cent cinquante mille francs (250.000,-), ce dont quittance.

Monsieur François Flores, préqualifié, agissant en sa qualité d'unique associé de ladite société, déclare accepter cette cession de parts au nom de la société, de sorte qu'une notification à la société, conformément à l'article 1690 du Code civil n'est plus nécessaire et il demande de faire documenter les décisions suivantes:

1) L'article 7 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 7.** Les cent vingt-cinq (125) parts sociales sont détenues par Monsieur François Flores, prénommé.
Toutes les parts sont intégralement libérées.»

2) Le siège de la société sera transféré de Wickrange, 2, rue des 3 Cantons à F-57000 Metz, 100, route de Thionville. L'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 5.** Le siège social est établi à F-57000 Metz, 100, route de Thionville.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Flores, M.-P. Von Graes, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 juin 1997, vol. 832, fol. 36, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 juin 1997.

F. Kessler.

(22402/219/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

CARAVANING CENTER PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: F-57000 Metz, 100, route de Thionville.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22403/219/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

CECOPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 48.807.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour FIDUCIAIRE ROYAL S.A.

Agent domiciliataire

Signature

(22405/634/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

C.E.F.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 43.312.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(22406/748/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

C.E.F.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 43.312.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 avril 1997

- L'Assemblée Générale a procédé à l'élection définitive de Mlle Evelyne Etienne aux fonctions d'Administrateur de la Société, en remplacement de M. Guy Gangloff, Administrateur démissionnaire.

Décharge pleine et entière est donnée à M. Guy Gangloff pour l'exercice de son mandat d'Administrateur jusqu'au 20 janvier 1997.

- La continuation des activités de la société est décidée malgré la perte nette totale dépassant 100 % du capital social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C.E.F.I. S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22407/748/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

CFNR LUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 48.292.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 63, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 mai 1997

L'Assemblée prend acte de la cessation du mandat d'administrateur de Monsieur Gérard Gerold.

Elle ratifie la cooptation, par le conseil d'administration du 10 janvier 1997, de Monsieur Jean Chardon en qualité d'administrateur.

Elle prend également acte de la nomination de Monsieur Jean Chardon en qualité de président de la société.

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Robert Reckinger.

Elle nomme Monsieur Aloyse Scherer jr en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Robert Reckinger, pour la durée du mandat restant à courir de celui-ci.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)
Signature

(22408/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

CLAYMORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 22.846.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 30 mai 1997 que le siège social de la société, actuellement au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été transféré au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 mai 1997.

Pour extrait conforme
Pour FIDUCIAIRE ROYAL S.A.
F. N. Hoogewerf

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22409/634/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

COLUXOR S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 22.295.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société COLUXOR S.A.H.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(22411/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

DINAMIKA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 44.842.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise dénommée DINAMIKA avec social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 44.842.

Ladite société a été constituée par acte du notaire instrumentant en date du 29 juillet 1993, publié au Mémorial C, numéro 505 du 25 octobre 1993.

Ladite société a un capital social actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF).

L'assemblée est présidée par Madame Michèle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange.

La Présidente désigne comme secrétaire, Monsieur Laurent Heiliger, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Fentange.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Mademoiselle Muriel Magnier, licenciée en notariat, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanants des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Madame la Présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I. - Que les mille deux cent cinquante (1.250) actions représentatives de l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de la désignation de la valeur nominale des actions.

2. Augmentation du capital social à concurrence de LUF 1.000.000,- (un million de francs luxembourgeois) en vue de le porter de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) à LUF 2.250.000,- (deux millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) par l'émission de 1.000 (mille) actions nouvelles sans désignation de la valeur nominale, entièrement souscrites et libérées. Les nouvelles actions ont les mêmes droits et avantages que les anciennes actions.

3. Souscription et libération des 1.000 actions nouvelles par TRUSTINVEST LTD, Dublin 2, Irlande.

4. Suppression du capital autorisé existant et instauration d'un nouveau capital autorisé de LUF 100.000.000,- (cent millions de francs luxembourgeois) avec ou sans émission d'actions nouvelles sans pour autant réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre et autorisation au conseil d'administration à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, dans le cadre du capital autorisé.

5. Modification de l'article 5 des statuts, en vue de l'adapter aux décisions prises, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à LUF 2.250.000,- (deux millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) représenté par 2.250 (deux mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après de LUF 100.000.000,- (cent millions de francs luxembourgeois) qui sera représenté par des actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 22 mai 2002, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec ou sans émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou tout autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ou avec bons de souscription ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 324 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.»

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Madame la Présidente et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris, à l'unanimité des voix et séparément, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide de supprimer la valeur nominale des actions représentatives du capital social de la société, afin que ce dernier soit représenté par mille deux cent cinquante actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de LUF 1.000.000,- (un million de francs luxembourgeois) en vue de le porter de LUF 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille francs

luxembourgeois) à LUF 2.250.000,- (deux millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) par l'émission de 1.000 (mille) actions nouvelles sans désignation de la valeur nominale, entièrement souscrites et libérées donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à souscrire au pair et à libérer entièrement en espèces par un ancien actionnaire.

Troisième résolution

Deux actionnaires minoritaires de la société, plus amplement renseignés sur ladite liste de présence, ont déclaré renoncer à leur droit de souscription préférentiel le 21 mai 1997 à Luxembourg.

Chaque renonciation, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Quatrième résolution

Souscription

Et à l'instant est intervenue:

Mademoiselle Muriel Magnier, précitée, agissant au nom et pour le compte de la société dénommée TRUSTINVEST LTD avec siège social à Dublin 2, Irlande, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 21 mai 1997.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, après avoir reçu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société DINAMIKA, et a déclaré souscrire au nom et pour le compte de la société dénommée TRUSTINVEST LTD prénommée, les mille (1.000) actions nouvelles, chacune sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte, à l'unanimité, la souscription des actions nouvelles par la société dénommée TRUSTINVEST LTD., préqualifiée.

Libération

TRUSTINVEST LTD., préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, a libéré intégralement la souscription des mille (1.000) actions nouvelles au moyen d'un paiement en espèces d'un montant d'un million de francs luxembourgeois (1.000.000,- LUF). Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Cinquième résolution

L'assemblée générale sur le vu d'un rapport du conseil d'administration en application de l'article 32-3(5) de la loi sur les sociétés décide de supprimer le capital autorisé existant et d'instaurer un nouveau capital autorisé de LUF 100.000.000,- (cent millions de francs luxembourgeois) avec ou sans émission d'actions nouvelles sans pour autant réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre et d'autoriser le conseil d'administration à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, dans le cadre du capital autorisé.

Sixième résolution

Suite aux résolutions prises ci-avant, l'assemblée générale décide de modifier l'article cinq des statuts comme suit:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à LUF 2.250.000,- (deux millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) représenté par 2.250 (deux mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après de LUF 100.000.000,- (cent millions de francs luxembourgeois) qui sera représenté par les actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 22 mai 2002, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec ou sans émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites, avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou tout autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ou avec bons de souscription ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.»

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Evaluation - frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge, suite à l'augmentation de capital qui précède, est estimé approximativement à soixante mille (60.000,-) francs luxembourgeois.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparantes, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Delfosse, L. Heiliger, M. Magnier, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 1997, vol. 99S, fol. 2, case 10. – Reçu 10.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 1997.

J. Delvaux.

(22417/208/171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

COMPAGNIE FINANCIERE D'ECUBLENS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 39.219.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société COMPAGNIE FINANCIERE
D'ECUBLENS S.A.H.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22412/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

COMPANIA KRACOMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 50, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 42.394.

Le bilan de la société au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 24, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1997.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(22413/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

DUPLO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 28.791.

Constituée suivant acte reçu par Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 18 août 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 314 du 28 novembre 1988; Statuts modifiés pour la dernière fois en date du 7 décembre 1994 suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 146 du 1^{er} avril 1995.

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration tenu par voie circulaire que:

Monsieur Jean Faber a été nommé président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur David Greenhalgh.

Son mandat de présidence prend effet à partir du 5 mars 1997.

Luxembourg, le 10 juin 1997.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22419/622/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

DEYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince-Henri.
R. C. Luxembourg B 26.285.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 75, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

DEYA S.A.
Signatures

(22414/024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

DEYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince-Henri.
R. C. Luxembourg B 26.285.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 12 mai 1997

L'assemblée renouvelle le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1997 comme suit:

Conseil d'administration

- MM. Claude Deschenaux, président de banque, demeurant à Luxembourg, Président;
Ignacio Martinez Santos, demeurant à Madrid (Espagne), administrateur-délégué;
Enrique Pinel Lopez, demeurant à Madrid (Espagne), administrateur-délégué;
Gustave Stoffel, directeur adjoint de banque, demeurant à Luxembourg, administrateur-délégué;
Dirk Raeymaekers, conseiller de banque, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

ARTHUR ANDERSEN & CO., Société Civile, avec siège social à Luxembourg.

Pour extrait conforme
DEYA S.A.

Signature Signature
Un administrateur Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 75, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22415/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

FANTINO GROUP (1906) S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 16.384.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

la société IOMIO HOLDING, ayant son siège social à Transnational House, West Bay Road, Grand-Cayman, ici représentée par Monsieur Jean-Paul Rosen, employé privé, demeurant à Peppange, en vertu d'une procuration donnée à Grand-Cayman en date du 29 avril 1997, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée,

ci-après nommé «l'actionnaire unique».

Lequel comparant a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

I. Que la Société dénommée FANTINO GROUP (1906) S.A.H., société anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à Luxembourg, (ci-après nommée la «Société»), a été constituée en date du 20 décembre 1978, par un acte reçu par-devant Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 57 du 17 mars 1979.

II. Que les statuts de la société ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 décembre 1980, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 21 du 3 février 1981.

III. Que le capital social de la Société est fixé à trois cent mille dollars des Etats-Unis (USD 300.000), représenté par cent cinquante mille (150.000) actions d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (USD 2) chacune, entièrement libérées.

IV. Que la société IOMIO HOLDING, représentée comme dit ci-avant, s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

V. Que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, représenté comme di ci-avant, siégeant comme actionnaire unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

VI. Que l'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité, il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que, par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence, tout le passif de ladite Société est réglé.

VII. Que l'actif restant est réparti à l'actionnaire unique.

VIII. Que, partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

IX. Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la Société; que toutes les actions au porteur émises par la société ont été annulées par perforation.

X. Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société.

XI. Que, pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcription, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs seront donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-P. Rosen, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 1997, vol. 99S, fol. 2, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 1997.

J. Delvaux.

(22425/208/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

D.F.C. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 30.094.

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 octobre 1996

Présents: José Luis Mombru, Administrateur;

Pierre Chenu, Administrateur;

Diego Hidlago, Administrateur.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre Chenu à 10.00 heures.

Comme seul point à l'ordre du jour:

Changement du siège social.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de transférer le siège social du 3, rue de l'Industrie, L-1811 Luxembourg, au 4, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.30 heures.

J. L. Mombru P. Chenu D. Hidlago
Administrateur Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 62, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22416/565/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

FERMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince-Henri.

R. C. Luxembourg B 34.367.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 75, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

FERMAR HOLDING S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

(22426/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

FERMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince-Henri.
R. C. Luxembourg B 34.367.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire le 18 avril 1997
Résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée les réélit pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturant au 31 décembre 1997 comme suit:

Conseil d'administration

- MM. Giuseppe Valenzano Menada, administrateur de société, demeurant à Monaco, président et administrateur-délégué;
Tobia Costagliola, dirigeant, demeurant à Ravenna (Italie), administrateur;
Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

ARTHUR ANDERSEN & CO. S.A., avec siège social à L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

Pour extrait conforme
FERMAR HOLDING S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 75, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22427/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

DOMINICK & DOMINICK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 6 mai 1997

Il résulte dudit procès-verbal que:

- . DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG a été nommée réviseur indépendant de la Société;
- . la gestion journalière de la Société a été déléguée à Monsieur Vincent Crucifix et Monsieur Paul Morgante et que Monsieur Vincent Crucifix a été nommé administrateur-délégué et Monsieur Paul Morgante a été nommé directeur de la Société.

Luxembourg, le 18 juin 1997.

Pour extrait conforme
A. Schmitt
Mandataire
Pour copie conforme
A. Schmitt
Avocat-avoué

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 74, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22418/275/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

FIDUGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 10.744.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 66, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

Report de la perte de LUF 767.686 sur l'exercice suivant.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Suite au vote spécial de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer la société.

Le mandat de chacun des trois administrateurs, Messieurs Jean Wagener, Emile Raffoul et Joseph Becker, ainsi que le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Henri van Schingen, sont reconduits pour une nouvelle période de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Signature.

(22429/279/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

DUSCHOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 18.516.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 66, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice de l'exercice est réparti de la manière suivante:

Résultats reportés au 1 ^{er} janvier 1996	LUF	0
Résultat de l'exercice 1996	LUF	13.904.400
Solde dividende à payer	LUF	13.904.400

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Signature.

(22420/279/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

E.K.B. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 39.220.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société E.K.B. INVESTMENT S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22421/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

EQUITY & LAW S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 33.984.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société EQUITY & LAW S.A.H.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22422/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

HOLDING LUXEMBOURGEOIS DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES S.A., Société Anonyme, (anc. GEMINA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme).

Registered office: Luxembourg, 26, boulevard Royal.

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the twenty-ninth of May.

Before Us, Maître Alex Weber, notary residing in Bascharage.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of GEMINA PARTICIPATIONS S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, 26, boulevard Royal, incorporated by a deed of the officiating notary dated June 10th, 1994, published in the Mémorial C, number 418 from October 25th, 1994 and amended by three deeds of the officiating notary dated July 15th, 1994, published in the Mémorial C, number 463 from November 17th, 1994, dated September 21st, 1994, published in the Mémorial C, number 14 from January 10th, 1995 and dated October 29th, 1996, published in the Mémorial C, number 27 from January 23rd, 1997.

The meeting is opened, Mr Guy Arendt, attorney-at-law, residing in Luxembourg, being in the chair, who appoints as secretary of the meeting Mrs Corinne Philippe, lawyer, residing in Dippach,

The meeting elects as scrutineer Mr Luc Courtois, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The Bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I. - The agenda of the meeting is the following:

1) Change of the name of the Company into HOLDING LUXEMBOURGEOIS DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES S.A. and subsequent amendment of Article 1 of the articles of incorporation.

2) Ratification of the co-optation and definitive appointment of Mr Riccardo di Lorenzo as director of the Company in replacement of Mr Pietro de Luca, such appointment being effective until the annual meeting of shareholders to be held in 1998.

II. - There has been established an attendance list, showing the shareholders present and represented and the number of their shares, which, after having been signed by the shareholders or their proxies and by the Bureau of the meeting, will be registered with this deed together with the proxies initialled *ne varietur* by the proxy holders.

III. - It appears from the attendance list, that all the three hundred and sixty-four thousand (364.000) shares are present or represented at the meeting. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

IV. - After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

First resolution

The meeting decides to change the name of the Company into HOLDING LUXEMBOURGEOIS DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES S.A. and to amend Article 1 of the articles of incorporation so as to be worded as follows:

«There is hereby established a «société anonyme» under the name of HOLDING LUXEMBOURGEOIS DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES S.A.»

Second resolution

The meeting decides to ratify the co-optation and to appoint definitively Mr Riccardo di Lorenzo as director of the Company in replacement of Mr Pietro de Luca, such appointment being effective until the annual meeting of shareholders to be held in 1998.

There being no further business, the meeting is terminated.

In faith of which, We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said persons appearing signed the present original deed together with Us, the notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-neuf mai.

Par-devant Nous Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GEMINA PARTICIPATIONS S.A., avec siège social à Luxembourg, 26, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 juin 1994, publié au Mémorial C, numéro 418 du 25 octobre 1994, modifiée suivant trois actes reçus par le notaire instrumentant en date du 15 juillet 1994, publié au Mémorial C, numéro 463 du 17 novembre 1994, en date du 21 septembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 14 du 10 janvier 1995 et en date du 29 octobre 1996, publié au Mémorial C, numéro 27 du 23 janvier 1997.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Guy Arendt, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, Madame Corinne Philippe, juriste, demeurant à Dippach.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Luc Courtois, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le Bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. - L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Changement du nom de la société en HOLDING LUXEMBOURGEOIS DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES S.A. et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts de la société.

2) Ratification de la cooption et nomination définitive de Monsieur Riccardo di Lorenzo comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur Pietro de Luca, cette nomination restant effective jusqu'à l'assemblée annuelle des actionnaires qui sera tenue en 1998.

II. - Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées *ne varietur* par les mandataires.

III. - Il résulte de la liste de présence que toutes les trois cent soixante-quatre mille (364.000) actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. - Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer le nom de la société en HOLDING LUXEMBOURGEOIS DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES S.A. et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination de HOLDING LUXEMBOURGEOIS DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de ratifier la cooption et la nomination définitive de Monsieur Riccardo di Lorenzo comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur Pietro de Luca, cette nomination restant effective jusqu'à l'assemblée annuelle des actionnaires qui sera tenue en 1998.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite aux personnes comparantes, qui ont requis le notaire de documenter le présent acte en langue anglaise, les personnes comparantes ont signé le présent acte avec le notaire, qui déclare avoir connaissance personnelle de la langue anglaise, le présent acte, documenté en langue anglaise, étant suivi d'une traduction française, le texte anglais devant prévaloir en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français.

Signé: G. Arendt, C. Philippe, L. Courtois, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 9 juin 1997, vol. 410, fol. 9, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, sur papier libre, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 24 juin 1997.

A. Weber.

(22435/236/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

HOLDING LUXEMBOURGEOIS DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES S.A., Société Anonyme,
(anc. GEMINA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme).

Siège social: Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22436/236/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

EURODANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfurt, 11, rue de Koerich.

R. C. Luxembourg B 55.469.

Il résulte d'un courrier recommandé adressé à la société anonyme EURODANCE en date du 22 mai 1997, que Monsieur Pascal Verdin, demeurant à B-5580 Rochefort, 21, rue St. Pierre, a démissionné de son mandat d'administrateur et administrateur-délégué avec effet au 15 juin 1997.

Pour inscription - réquisition - modification
Signature

Enregistré à Capellen, le 19 juin 1997, vol. 132, fol. 32, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

(22423/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

EVENTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 45.550.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 67, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour EVENTUS S.A.

VECO TRUST S.A.

Signature

(22424/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

FIPA, FINANCEMENT ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 27.938.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 76, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(22431/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

FIDUCIAIRE ROYAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 12.213.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 29 mai 1997 que le siège social de la société, actuellement au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été transféré au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 mai 1997.

Pour extrait conforme
Pour FIDUCIAIRE ROYAL S.A.
Agent domiciliataire
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22428/634/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

FINGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 37.528.

Par décision de l'assemblée générale statutaire du 25 avril 1997, le mandat des administrateurs, à l'exception de celui de M. Armand Dupont, et celui du commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2003.

Luxembourg, le 12 juin 1997.

Pour avis sincère et conforme
Pour FINGEN S.A.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 65, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22430/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

FORCE CASH, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 33.645.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 82, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 1997.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A.
Succursale de Luxembourg
T. Miles L. Grégoire
Sous-Directeur Sous-Directeur

(22432/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

GENERAL GOLD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 35.222.

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 octobre 1996

Présents: Monsieur Henderson Gilbert Tuten, Administrateur;
Monsieur Clifford George Harding, Administrateur;
Monsieur Barry John Casson, Administrateur.

La séance est ouverte à 10.00 heures avec comme seul point à l'ordre du jour:

Changement du siège social.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de transférer le siège social du 3, rue de l'Industrie, L-1811 Luxembourg, au 4, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.15 heures.

H. G. Tuten C. G. Harding B. J. Casson
Administrateur Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 62, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22437/565/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

G. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 49.022.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société G. INVESTMENTS S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(22433/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

GARDEN IMMOBILIARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 53.297.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22434/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

GENERAL PROPERTIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 14.636.

Par décision de l'assemblée générale statutaire du 25 avril 1997, le mandat d'administrateur-délégué de M. Joseph Winandy, directeur de banque, Itzig, a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2000.

Luxembourg, le 12 juin 1997.

Pour avis sincère et conforme
Pour GENERAL PROPERTIES INTERNATIONAL S.A.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 65, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22438/528/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

HARD BUILD S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 26.697.

DISSOLUTION

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 20 juin 1997 que:

1) Décharge a été accordée au liquidateur, au commissaire à la liquidation, aux administrateurs et au commissaire aux comptes;

2) La liquidation est clôturée;

3) Les livres et documents sociaux seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société;

4) Mandat a été donné à la FIDUCIAIRE BERNARD EWEN de faire tous décomptes de frais.

Luxembourg, le 24 juin 1997.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 80, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22443/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

HOWALD FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 48.400.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 76, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(22446/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

**GEDEFI, GENERALE DE DEVELOPPEMENT ET DE FINANCEMENT S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 38.789.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 76, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(22439/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

**GEDEFI, GENERALE DE DEVELOPPEMENT ET DE FINANCEMENT S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 38.789.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 19 juin 1997 que les organes sociaux suivants ont été nommés:

a) Administrateurs

- . Monsieur Gérard Zappa, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- . Mademoiselle Martine Schaeffer, Maître en droit, demeurant à Luxembourg;
- . Madame Yasmine Birgen-Ollinger, employée privée, demeurant à Mondcrange.

b) Commissaire aux comptes

- . Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2000.

Luxembourg, le 19 juin 1997.

Pour extrait conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 76, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22440/535/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

KADLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

A comparu:

Monsieur Cornelius Bechtel, employé privé, demeurant à L-1363 Howald, 22A, rue du Couvent, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme KADLUX S.A. avec siège social à L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 16 mai 1997, non encore publié au Mémorial C,

en vertu des pouvoirs lui conférés par le conseil d'administration, par délibération du 22 mai 1997.

Une copie de cette délibération du conseil d'administration, signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le comparant agissant en sa prédite qualité, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1.- L'article 3 des statuts est actuellement conçu comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Le capital autorisé de la société est fixé à vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF), représenté par vingt mille (20.000) actions, chacune d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF).

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication de l'acte de constitution au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions, avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Le Conseil d'Administration est autorisé à limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter les statuts à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.»

2.- Le conseil d'administration, par sa prédite délibération du 22 mai 1997 a décidé, à l'unanimité, d'émettre huit mille sept cent cinquante (8.750) actions nouvelles, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, conformément à l'autorisation lui conférée en vertu du prédit article 3 des statuts.

Le conseil d'administration a donné pouvoir à Monsieur Cornelius Bechtel, préqualifié, pour faire acter par-devant notaire l'augmentation de capital ainsi décidée.

Le conseil d'administration a décidé en outre de restreindre, à l'occasion de cette augmentation de capital le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires, les actions nouvelles étant intégralement soucrites par le seul actionnaire majoritaire.

3.- Après avoir fait acter ce qui précède, Monsieur Cornelius Bechtel, agissant en sa prédite qualité, déclare que les actions nouvellement créées ont été soucrites et libérées intégralement en numéraire par l'actionnaire majoritaire, la société anonyme KUNDRY HOLDING B.V., ayant son siège social à Koningslaan 34, 1075 AD Amsterdam, Pays-Bas, moyennant un versement de la somme de huit millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (8.750.000,- LUF), laquelle somme se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

4.- A la suite de cette augmentation de capital, l'article 3 des statuts se trouve modifié et reçoit la rédaction suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000,- LUF), divisé en dix mille (10.000) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Le capital autorisé de la société est fixé à vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF), représenté par vingt mille (20.000) actions, chacune d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF).

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication de l'acte de modification du 27 mai 1997 au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises, sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Le Conseil d'Administration est autorisé à limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter les statuts à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à cent vingt mille francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Bechtel, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 mai 1997, vol. 500, fol. 58, case 6. – Reçu 87.500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 juin 1997.

J. Seckler.

(22472/231/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

KADLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 juin 1997.

J. Seckler.

(22473/231/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

HOLDING BUSINESS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 29.787.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22445/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

GERIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.
R. C. Luxembourg B 52.957.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 63, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 23 décembre 1996

L'Assemblée Générale renouvelle la fonction d'administrateur de:

- Monsieur Jean-Claude Castel;
- Monsieur Camille Diederich;
- Monsieur Ivan Korbar;
- Monsieur Gilbert Poeckes;

et le mandat de commissaire aux comptes de la société:

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de 1996.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(22441/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

GETEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 50.101.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société GETEX S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22442/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

HEDEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 45.594.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société HEDEN S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22444/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

IMMO-CONTRAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 28.058.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22450/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

INTERNATIONAL BUSINESS ORGANIZATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 33.264.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22456/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

**INTERNATIONAL FREEHOLD PROPERTIES, S.à r.l. & CY,
Société en commandite par actions.**

Siège social: L-1662 Luxembourg, 103, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 27.088.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 62, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 1997.

Pour le Conseil d'Administration
N. Uhl

(22448/007/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

IMMOBILIEN BUNT BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 45.195.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 79, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau DEM 32.659,43

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 1997.

Signature.

(22449/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

IMMOCORP, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.003.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 62, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 1997.

Pour le Conseil d'Administration
N. Uhl

(22451/007/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

IMMOCORP, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.003.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 28 février 1997

Transfert du siège social du 103, Grand-rue, L-1661 Luxembourg au 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration.

Réquisition aux fins d'inscription au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 62, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22452/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

ITALFRANCE MODA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince-Henri.
R. C. Luxembourg B 56.407.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 75, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

ITALFRANCE MODA S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

(22466/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

ITALFRANCE MODA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince-Henri.
R. C. Luxembourg B 56.407.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 2 juin 1997
Résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 1997 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Ferruccio Ferragamo, administrateur de sociétés, demeurant à Florence (Italie), administrateur;
Leonardo Ferragamo, administrateur de sociétés, demeurant à Florence (Italie), administrateur;
Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

ARTHUR ANDERSEN, société civile, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour extrait conforme
ITALFRANCE MODA S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 75, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22467/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

**IMPRESA COSTRUZIONI RICOSTRUZIONI ESTERO, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 53.299.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22453/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

IMPRIMERIE DE L'EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 6.968.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

IMPRIMERIE DE L'EUROPE S.A.
Signature

(22454/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

INVESTIMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 38.085.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22465/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

LA COMODONNA PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 51.522.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22474/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

INGRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 49.025.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société INGRA S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(22455/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

INTERNATIONAL FREEHOLD PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1662 Luxembourg, 103, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 27.087.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 62, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 1997.

Pour le Conseil d'Administration
N. Uhl

(22457/007/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

INTERNATIONAL MALEX AUTOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4760 Pétange, 14A, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 52.074.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Capellen, le 19 juin 1997, vol. 132, fol. 32, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Signature.

(22458/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

LARROQUE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 53.760.

Constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Rambrouch, en date du 30 janvier 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 196 du 18 avril 1996.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 17 mars 1997 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- Démission a été accordée à Monsieur Thierry Kraeminger de sa fonction d'administrateur de la société en date du 20 novembre 1996 et décharge pleine et entière lui a été donnée pour l'exercice de son mandat jusqu'à cette date.
- Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant à L-Consdorf, a été nommée administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Mademoiselle Jeanne Piek terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 17 mars 1997.

Pour la société LARROQUE S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22475/622/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

LE SAVOURIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 11, rue de Koerich.
R. C. Luxembourg B 56.716.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Capellen, le 19 juin 1997, vol. 132, fol. 32, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Signature.

(22479/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

INTERSTONE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 29.352.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société INTERSTONE S.A.H.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22459/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

INTERSTONE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 29.352.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société INTERSTONE S.A.H.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22460/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

INTERSTONE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 29.352.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société INTERSTONE S.A.H.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22461/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

INTERSTONE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 29.352.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société INTERSTONE S.A.H.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22462/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

JACQUET INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 49.219.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 66, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

La perte de LUF 833.603 est reportée sur l'exercice suivant.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Signature.

(22469/279/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

INTRAVEL.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 44.488.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 63, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 5 mai 1997

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de:

- Monsieur Robert Niestle,
- Monsieur Filipe Polidura,
- Monsieur Jean-Marc Jorand.

L'Assemblée renouvelle le mandat du commissaire aux comptes de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.

Le mandat des administrateurs et celui du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de 1995.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

SFS MANAGEMENT S.A.
Agent domiciliataire
Signatures

(22463/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

INVENTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 43.183.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société INVENTA S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(22464/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

J.S. LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 28.611.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

J.S. LUXEMBOURG HOLDING S.A.
Signature

Agent domiciliataire

(22468/046/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

MELISSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 34.417.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 66, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

La perte de CHF 6.050,23 est reportée sur l'exercice suivant.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Le mandat de chacun des trois administrateurs, Messieurs Jean Wagener, Alain Rukavina et Madame Patricia Thill, ainsi que le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Henri van Schingen, sont reconduits pour une nouvelle période de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2002.

Suite au vote spécial de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Signature.

(22490/279/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

JOLIU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 46.191.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société JOLIU S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(22470/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

**J.P. MORGAN FRENCH FRANC LIQUID FUND,
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 103, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 24.806.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 62, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 1997.

Pour le Conseil d'Administration
N. Uhl

(22471/007/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

LEMANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 43.187.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société LEMANN S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(22478/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

LORAZUR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 22.820.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 30 mai 1997 que le siège social de la société, actuellement au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été transféré au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 mai 1997.

Pour extrait conforme
Pour FIDUCIAIRE ROYAL S.A.
F. N. Hoogewerf

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22481/634/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

LUXSTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 33.992.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1997, vol. 492, fol. 76, case M, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

LUXSTAR S.A.
Signature

(22483/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

LUXSTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 33.992.

—
Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration en date du 20 mars 1997

Le Conseil d'Administration de la S.A. LUXSTAR a pris acte du fait que ASSURANTIECONCERN STAD ROTTERDAM ANNO 1720 N.V., ayant son siège social à NL-3012 CM-Rotterdam, Weena 70 et DE AMERSFOORTSE VERZEKERINGSGROEP N.V., ayant son siège social à NL-3811 HM-Amersfoort, Stadsring 15, se portent garant de manière solidaire et indivisible de tous les engagements financiers pris par LUXSTAR S.A. vis-à-vis de sa clientèle.

Cette garantie a fait l'objet d'une déclaration signée le 1^{er} janvier 1997 par les représentants des deux sociétés se portant garant.

Pour extrait conforme
LUXSTAR S.A.

Signature Signature
Un administrateur Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1997, vol. 492, fol. 76, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22484/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

LUXSTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 33.992.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 2 mai 1997

L'Assemblée Générale a pris la décision, à l'unanimité:

1. de renouveler, pour une période d'un an, le mandat de:

M. A.W.G.P. Mijnders en tant qu'administrateur.

Luxembourg, le 2 mai 1997.

Pour extrait conforme
LUXSTAR S.A.

Signature Signature
Un administrateur Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1997, vol. 492, fol. 76, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22485/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

L & N, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Route de Dudelange, Z.I. Scheleck.
R. C. Luxembourg B 44.677.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Capellen, le 19 juin 1997, vol. 132, fol. 31, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Signature.

(22480/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

LUX REAL ESTATE GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 28.649.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22482/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

MIRONESCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 43.543.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22493/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

MANA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 38.945.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 1997

1) Sont mandataires de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2003:

(a) *Administrateurs:*

M. Bob Bernard, diplômé H.E.C. Paris, Luxembourg, administrateur-délégué;
M. André Wilwert, diplômé I.C.H.E.C. Bruxelles, Luxembourg;
M. Paul Marx, docteur en droit, Esch-sur-Alzette.

(b) *Commissaire aux comptes:*

INTERAUDIT, S.à r.l., réviseur d'entreprises, Luxembourg.

2) Le siège social est transféré avec effet immédiat de L-1255 Luxembourg, 40, rue de Bragance, à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 13 juin 1997.

Pour avis sincère et conforme
Pour MANA HOLDING S.A.
KPMG, FINANCIAL ENGINEERING
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 65, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22486/528/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

MANUTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 28 avril 1997 à 14.00 heures

Le conseil, dûment autorisé par l'Assemblée Générale de ce jour, décide de déléguer la gestion journalière de la société à Monsieur Tom Driessens, Menigemlei 31, B-2100 Antwerpen, Belgique, qui pourra engager la société sous sa seule signature. Monsieur Tom Driessens portera le titre d'administrateur-délégué et aura les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société.

Pour copie conforme
T. Driessens

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 77, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(22487/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

MARNI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 24.889.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société MARNI S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(22488/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

MERIT COMMERCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg.

Réunion du Conseil d'Administration du 17 juin 1997

Le conseil d'Administration, agissant en vertu des pouvoirs lui conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1997 nomme Monsieur Francesco Paolo Intini, Directeur de sociétés, demeurant à Noci/Bari, comme administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle.

F. P. Intini D. Intini M. Cosma

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22491/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

MERTONE LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 37.199.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 30 mai 1997 que le siège social de la société, actuellement au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été transféré au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 mai 1997.

Pour extrait conforme
Pour FIDUCIAIRE ROYAL S.A.
F. N. Hoogewerf
Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22492/634/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

MIWA REAL ESTATES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 29.271.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 63, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)
Agent domiciliataire
Signature

(22494/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

MOSEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 45.157.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société MOSEL INTERNATIONAL S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(22495/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

MTC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 49.743.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 30 mai 1997 que:

. AVONDALE NOMINEES LIMITED, société établie et ayant son siège social à St. Peter Port, Guernesey (Iles Anglo-Normandes) est élue Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 1998 en remplacement de Pascal Robinet, Administrateur démissionnaire.

. Le siège social de la société, actuellement au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été transféré au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 mai 1997.

Pour extrait conforme
Pour FIDUCIAIRE ROYAL S.A.
Agent domiciliataire
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22496/643/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

MTC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 49.744.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 30 mai 1997 que:

. AVONDALE NOMINEES LIMITED, société établie et ayant son siège social à St. Peter Port, Guernesey (Iles Anglo-Normandes) est élue Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 1998 en remplacement de Pascal Robinet, Administrateur démissionnaire.

. Le siège social de la société, actuellement au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été transféré au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 mai 1997.

Pour extrait conforme
Pour FIDUCIAIRE ROYAL S.A.
Agent domiciliataire
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 22, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22497/643/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

MULTILATERAL TRADE HOLDING.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 11.744.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société MULTILATERAL TRADE HOLDING
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(22498/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

NANCY REAL ESTATE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 39.681.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22499/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

PALMETTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.017.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mai 1997

- Mesdames Norma Bichard, Joan Lanyon et Monsieur John Carre, administrateurs de sociétés, sont nommés administrateurs en remplacement de Messieurs Emile Wirtz, Albert Schumacker et Georg Garcon, administrateurs démissionnaires.

- La société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A., 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société KATTO FINANCIAL SERVICES S.A., Lizak Building, Panama City, République de Panama, commissaire aux comptes démissionnaire.

- Le siège social est transféré au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait
Pour PALMETTO S.A.
WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22503/587/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

OBLI-VALOR, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 46.950.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 82, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 1997.

BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD
LUXEMBOURG S.A.

T. Miles L. Grégoire
Sous-Directeur *Sous-Directeur*

(22501/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

PALFIJN REST INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 32.276.

Le bilan de la société au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1997, vol. 493, fol. 50, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(22502/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

PETRUSSE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 54.256.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

PETRUSSE PARTICIPATIONS S.A.
Signature
Administrateur

(22504/046/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

PORPHYROC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 34.348.

Le bilan de la société au 30 avril 1997, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1997, vol. 493, fol. 50, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(22505/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

**SOCIETE DE GESTION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT BL RENTRUST S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 80, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 20.085.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 62, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 1997.

Le Conseil d'Administration
N. Uhl

(22520/007/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

PRESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le seize mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette, agissant en vertu d'une décision du conseil d'administration de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée PRESCO S.A., avec siège social à Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, prise en sa réunion du 9 mai 1997, une copie de la résolution du conseil d'administration de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter les déclarations suivantes:

1.- Que la société PRESCO S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 14 avril 1997, en voie de publication au Mémorial C.

2.- Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à ITL 62.000.000,- (soixante-deux millions de lires italiennes), représenté par six mille deux cents (6.200) actions d'une valeur nominale de ITL 10.000,- (dix mille lires italiennes) chacune, entièrement souscrites et libérées.

3.- Que l'alinéa 2 du même article 5 des statuts est libellé comme suit:

«A côté du capital souscrit, la société a un capital autorisé de ITL 8.000.000.000,- (huit milliards de lires italiennes), représenté par 800.000 (huit cent mille) actions d'une valeur nominale de ITL 10.000,- (dix mille lires italiennes) chacune.»

5.- Que l'alinéa 3 du même article 5 des statuts est libellé comme suit:

«Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 14 avril 2002, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital pourront être souscrites par des actionnaires ou non et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer, soit entièrement, soit partiellement, par des versements en espèces, ou par des apports autres qu'en espèces, tels des apports en nature, des titres, des créances, par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société. Plus particulièrement, le conseil d'administration est autorisé à réaliser l'augmentation de capital en tout ou en partie sans réserver aux anciens actionnaires un droit de souscription préférentiel. En outre, le conseil d'administration est expressément autorisé à réaliser tout ou partie du capital autorisé par l'incorporation de réserves disponibles dans le capital social. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.»

6.- Que dans sa réunion du 9 mai 1997, le conseil d'administration a décidé de réaliser une tranche du capital autorisé de ITL 2.065.850.000,- (deux milliards soixante-cinq millions huit cent cinquante mille lires italiennes), pour porter le capital souscrit de son montant actuel de ITL 62.000.000,- (soixante-deux millions de lires italiennes) à ITL 2.127.850.000,- (deux milliards cent vingt-sept millions huit cent cinquante mille lires italiennes) par la création et l'émission de 206.585 (deux cent six mille cinq cent quatre-vingt-cinq) actions d'une valeur nominale de ITL 10.000,- (dix mille lires italiennes) chacune, à libérer intégralement par un apport en numéraire, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions. La preuve de la souscription des actions nouvelles a été présentée au notaire instrumentaire sur base des déclarations de souscription et de renonciation au droit de souscription préférentiel de deux anciens actionnaires.

Le montant total de ITL 2.065.850.000,- (deux milliards soixante-cinq millions huit cent cinquante mille lires italiennes), a été mis à la disposition de la société, valeur 7 mai 1997, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

7.- Que la réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription et de libération.

8.- Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital social souscrit se trouve porté à ITL 2.127.850.000,- (deux milliards cent vingt-sept millions huit cent cinquante mille lires italiennes) de sorte que l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à ITL 2.127.850.000,- (deux milliards cent vingt-sept millions huit cent cinquante mille lires italiennes), représenté par deux cent douze mille sept cent quatre-vingt-cinq (212.785) actions d'une valeur nominale de ITL 10.000,- (dix mille lires italiennes) chacune, entièrement souscrites et libérées.

A côté du capital souscrit, la société a un capital autorisé de cinq milliards neuf cent trente-quatre millions cent cinquante mille lires italiennes (ITL 5.934.150.000,-), représenté par cinq cent quatre-vingt-treize mille quatre cent quinze (593.415) actions, chacune d'une valeur nominale de dix mille lires italiennes (ITL 10.000,-).»

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 14 avril 2002, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital pourront être souscrites par des actionnaires ou non et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer, soit entièrement, soit partiellement, par des versements en espèces, ou par des apports autres qu'en espèces, tels des apports en nature, des titres, des créances, par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société. Plus particulièrement, le conseil d'administration est autorisé à réaliser l'augmentation de

capital en tout ou en partie sans réserver aux anciens actionnaires un droit de souscription préférentiel. En outre, le conseil d'administration est expressément autorisé à réaliser tout ou partie du capital autorisé par l'incorporation de réserves disponibles dans le capital social. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à 520.000,- LUF.

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est évaluée à 42.969.700,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation en langue du pays données au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Baravini, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 98S, fol. 88, case 2. – Reçu 432.796 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 1997.

J. Delvaux.

(22508/208/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

PRESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté en date du 16 mai 1997, par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 1997.

J. Delvaux.

(22509/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

POURPRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

A comparu:

Monsieur Cornelius Bechtel, employé privé, demeurant à L-1363 Howald, 22A, rue du Couvent, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme POURPRE S.A., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer, constituée suivant acte reçu par le notaire intrumentaire en date du 16 mai 1997, non encore publié au Mémorial C,

en vertu des pouvoirs lui conférés par le conseil d'administration, par délibération du 22 mai 1997.

Une copie de cette délibération du conseil d'administration, signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le comparant, agissant en sa prédite qualité, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1.- L'article 3 des statuts est actuellement conçu comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Le capital autorisé de la société est fixé à vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF), représenté par vingt mille (20.000) actions, chacune d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF).

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication de l'acte de constitution au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Le Conseil d'Administration est autorisé à limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter les statuts à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.»

2.- Le conseil d'administration, par sa prédite délibération du 22 mai 1997 a décidé, à l'unanimité, d'émettre dix mille sept cent cinquante (10.750) actions nouvelles, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, conformément à l'autorisation lui conférée en vertu du prédit article 3 des statuts.

Le conseil d'administration a donné pouvoir à Monsieur Cornelius Bechtel, préqualifié, pour faire acter par-devant notaire l'augmentation de capital ainsi décidée.

Le conseil d'administration a décidé en outre de restreindre, à l'occasion de cette augmentation de capital le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires, les actions nouvelles étant intégralement souscrites par le seul actionnaire majoritaire.

3.- Après avoir fait acter ce qui précède, Monsieur Cornelius Bechtel, agissant en sa prédite qualité, déclare que les actions nouvellement créées ont été souscrites et libérées intégralement en numéraire par l'actionnaire majoritaire, la société anonyme DYNO-ROD B.V., ayant son siège social à Koningslaan 34, NL-1075 AD Amsterdam, Pays-Bas, moyennant le versement de la somme de dix millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (10.750.000,- LUF), laquelle somme se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

4.- A la suite de cette augmentation de capital, l'article 3 des statuts se trouve modifié et reçoit la rédaction suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à douze millions de francs luxembourgeois (12.000.000,- LUF), divisé en douze mille (12.000) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Le capital autorisé de la société est fixé à vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF), représenté par vingt mille (20.000) actions, chacune d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF).

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication de l'acte de modification du 27 mai 1997 au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Le Conseil d'Administration est autorisé à limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter les statuts à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société en raison des présentes, s'élève approximativement à cent quarante mille francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Bechtel, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 mai 1997, vol. 500, fol. 57, case 7. – Reçu 107.500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 juin 1997.

J. Seckler.

(22506/231/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

POURPRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 juin 1997.

J. Seckler.

(22507/231/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

STERLING FINANCIAL GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 33.642.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(22529/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

PRESTA-GAZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8378 Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer.
R. C. Luxembourg B 9.648.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 80, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kleinbettingen, le 25 juin 1997.

H. Jacques.

(22510/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

PRIMAVERA FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 57.444.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 78, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Signature.

(22511/740/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

**PUTNAM EMERGING HEALTH SCIENCES TRUST, SICAV,
Société d'Investissement à Capital Variable (in liquidation).**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 20.958.

DISSOLUTION

Minutes of an extraordinary general meeting of shareholders held in Luxembourg on May 30, 1997

On this May 30, 1997 at 3.30 p.m. the shareholders of PUTNAM EMERGING HEALTH SCIENCES TRUST (the «Company») have met in the offices of STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., at 47, boulevard Royal, Luxembourg.

Mrs Sonia Biraschi having been elected as Chairman of the meeting proceeds to the constitution of the bureau and appoints Mrs Annette Gasper as secretary to the meeting.

Mrs Anne Briot is elected as scrutineer.

The attendance list signed by the shareholders present, the proxy holders of the shareholders represented and the members of the bureau, shows that 27,000 shares are present or represented at the meeting.

Convening notices have been sent by registered mail to the shareholders on record to their addresses in the share register, on May 20, 1997.

The agenda of the meeting is as follows:

1. to receive the report of the auditor;
2. to give discharge to the liquidator and the auditor;
3. to decide on the close of the liquidation;
4. to decide on any other business which may come before the meeting.

The Chairman then reads the report of the auditor which gives rise to no comments from the shareholders.

Having considered the items of the above agenda, the shareholders have approved the following resolutions by (unanimous) vote:

First resolution

The meeting hears and receives the audit report of PRICE WATERHOUSE, réviseurs d'entreprises of 24-26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg on the liquidation report and accounts and approves this report.

Second resolution

The meeting having heard and approved the report of the auditors gives discharge to the liquidator STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., represented by Julian Presber, Managing Director for the carrying out of its duties as liquidator of the Company and to PRICE WATERHOUSE for its duties as auditor to the liquidation.

Third resolution

The meeting decides to close the liquidation and to entrust STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A. with the safekeeping for a period of 5 years of the Company's accounting documents, books, registers and other documents.

Fourth resolution

The general meeting resolves that any amounts owed and payable to the shareholders and unclaimed as at the date of this meeting be deposited with the Caisse des Consignations in Luxembourg after conversion into Luxembourg francs at the exchange rate applicable on the date at which they are deposited.

There being no further item on the agenda, the meeting was then closed and these minutes were signed by the members of the bureau.

Traduction française du texte qui précède:

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Luxembourg, le 30 mai 1997*

Ce 30 mai 1997 à 15.30 heures, les actionnaires de PUTNAM EMERGING HEALTH SCIENCES TRUST (la «Société») se sont réunis dans les bureaux de STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., au 47, boulevard Royal, Luxembourg.

Madame Sonia Biraschi ayant été élue Présidente de la réunion, procède à la constitution du bureau et désigne Madame Annette Gasper comme secrétaire de la réunion.

Madame Anne Briot a été désignée comme Inspecteur du Vote.

La liste de présence signée par les actionnaires présents, les représentants par procuration des actionnaires et les membres du bureau indique que 27.000 parts sont présentes ou représentées à la réunion.

Les invitations ont été envoyées aux actionnaires le 20 mai 1997 par lettre recommandée à l'adresse de ceux-ci figurant dans le registre des actions.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant:

1. Présentation du rapport du réviseur;
2. Décharge à accorder au liquidateur et au réviseur;
3. Décision sur la clôture de la liquidation;
4. Décision sur tout autre sujet pouvant être traité régulièrement par l'assemblée.

La Présidente donne ensuite lecture du rapport du réviseur qui ne suscite aucun commentaire de la part des actionnaires.

Après avoir pris connaissance des points de l'ordre du jour qui précède, les actionnaires ont donné leur accord afin qu'il soit procédé au vote sur les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée prend connaissance et reçoit le rapport de révision de PRICE WATERHOUSE, réviseurs d'entreprises, 24-26 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg sur le rapport de liquidation et prend note et approuve ce rapport.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance et approuvé le rapport des réviseurs, accorde décharge au liquidateur, STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., représenté par Monsieur Julian Presber, Directeur Général, pour exercer ses devoirs de liquidateur de la société et à PRICE WATERHOUSE pour exercer ses devoirs en tant que réviseur de la liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée décide de clôturer la liquidation et de confier à STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A. la garde pendant cinq ans des documents comptables, livres, registres et autres documents de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale prend la résolution que tout montant dû et payable aux actionnaires et non réclamé jusqu'à la date de cette réunion soit déposé auprès de la Caisse des Consignations à Luxembourg après conversion en francs luxembourgeois au taux de change applicable à la date du dépôt.

En l'absence d'autres sujets à traiter par l'assemblée, celle-ci a été dissoute et ce procès-verbal a été signé par les membres du bureau.

Signature Présidente	Signature Secrétaire	Signature Inspecteur du Vote
-------------------------	-------------------------	---------------------------------

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 juin 1997, vol. 306, fol. 74, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

(22512/239/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

ROGIAN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 39.193.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 1997

Sont mandataires de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2003:

(a) Administrateurs:

M. Bob Bernard, diplômé H.E.C. Paris, Luxembourg, administrateur-délégué;
M. André Wilwert, diplômé I.C.H.E.C. Bruxelles, Luxembourg;
M. Charles Lahyr, docteur en droit, Esch-sur-Alzette.

(b) Commissaire aux comptes:

INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, Luxembourg.
Luxembourg, le 12 juin 1997.

Pour avis sincère et conforme
Pour ROGIAN FINANCE S.A.
KPMG Financial Engineering
Signature

(22513/528/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

SEGIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 41.860.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(22514/748/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

SEGIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 41.860.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale statutaire du 6 mars 1997

L'assemblée générale a procédé à l'élection définitive de Mlle Evelyne Etienne aux fonctions d'administrateur de la société, en remplacement de M. Guy Gangloff, administrateur démissionnaire.

Décharge pleine et entière est donnée à M. Guy Gangloff pour l'exercice de son mandat d'administrateur jusqu'au 20 janvier 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEGIC S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22515/748/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

**CIMENTS LUXEMBOURGEOIS S.A., Société Anonyme,
(anc. SOCIETE ANONYME DES CIMENTS LUXEMBOURGEOIS).**

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 7.466.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt mai.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOCIETE ANONYME DES CIMENTS LUXEMBOURGEOIS, avec siège social à Esch-sur-Alzette, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 7.466.

L'assemblée est ouverte à onze heures trente, sous la présidence de Monsieur Stephan Kinsch, administrateur-délégué de MATERIAUX S.A., demeurant à Bridel,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Eugène Klein, secrétaire général de la société, demeurant à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Gaby Kimmel, secrétaire de direction, demeurant à Olm.

Tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Changement de la dénomination de la société de SOCIETE ANONYME DES CIMENTS LUXEMBOURGEOIS en CIMENTS LUXEMBOURGEOIS, avec modification de l'article premier des statuts.

2. Reformulation de l'objet social de la société avec modification afférente de l'article quatre des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la fabrication et la commercialisation de ciments artificiels et autres.

Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location-gérance de tous biens et autres droits.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.»

3. Décision de donner une durée illimitée à la société, avec modification des articles cinq et trente-trois des statuts et suppression de l'article six des statuts.

4. Augmentation du capital social de la société d'un montant de sept cent seize millions huit cent mille (716.800.000,-) francs pour le porter de son montant actuel de deux cent quatre-vingt-trois millions deux cent mille (283.200.000,-) francs à un milliard (1.000.000.000,-) de francs, représenté par cent quarante et un mille six cents (141.600) actions sans désignation de valeur nominale,
par incorporation au capital social:

a) des primes d'émission de cent quatre-vingt-quatre millions huit cent mille francs	184.800.000,-
b) des réserves de réévaluation de vingt-deux millions sept cent soixante-dix mille quatre cent quatre francs	22.770.404,-
c) des autres réserves à concurrence de trois cent trente-sept millions quarante mille cinq cent sept francs	337.040.507,-
d) des plus-values immunisées de cent soixante-douze millions cent quatre-vingt-neuf mille quatre-vingt-neuf francs	172.189.089,-
ce faisant une incorporation totale de sept cent seize millions huit cent mille francs	716.800.000,-

Augmentation de la réserve légale d'un montant de soixante et onze millions six cent quatre-vingt mille (71.680.000,-) francs pour la porter de son montant actuel de vingt-huit millions trois cent vingt mille (28.320.000,-) francs à cent millions (100.000.000,-) de francs par incorporation des autres réserves à concurrence du même montant.

Modification de l'article sept des statuts, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 7.** Le capital social est fixé à un milliard (1.000.000.000,-) de francs, représenté par cent quarante et un mille six cents (141.600) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.»

5. Refonte intégrale des statuts sans changer les bases essentielles du pacte social, suivant projet adressé à chaque actionnaire nominatif et mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les membres du bureau et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence, signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, ainsi que les procurations resteront annexées aux présentes.

Monsieur le président constate que les actionnaires présents ou représentés se sont conformés à l'article 21 des statuts.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que sur les cent quarante et un mille six cents (141.600) actions existantes au 20 mai 1997, cent trente-trois mille cinq cents (133.500) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV.- Des convocations ont été envoyées aux actionnaires nominatifs par lettres missives contenant l'ordre du jour le 29 avril 1997, ce qui a été prouvé à l'assemblée.

V.- L'assemblée a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour et publiés:

- au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 220 du 3 mai 1997 et numéro 232 du 12 mai 1997,
- au «Luxemburger Wort» en date du 3 mai 1997 et en date du 12 mai 1997,
- au «Tageblatt» en date du 3 mai 1997 et en date du 12 mai 1997,
- au «d'Letzebuenger Land» en date du 9 mai 1997 et en date du 16 mai 1997,
- au «Letzebuenger Journal» en date du 3 mai 1997 et en date du 10 mai 1997.

VI.- Le quorum de présence requis par la loi pour les points à l'ordre du jour est d'au moins de la moitié des actions émises et les résolutions sur les points à l'ordre du jour doivent être adoptées par un vote affirmatif des deux tiers des actions présentes ou représentées. Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Dans le cadre du point 4. de l'ordre du jour, Monsieur le Président fait part à l'assemblée de ce que le Conseil d'Administration propose à l'assemblée, pour des considérations bilantaires, de ne pas incorporer au capital les plus-values immunisées et en conséquence d'y incorporer un montant additionnel de cent soixante-douze millions cent quatre-vingt-neuf mille quatre-vingt-neuf (172.189.089,-) francs, à prélever sur les autres réserves.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de SOCIETE ANONYME DES CIMENTS LUXEMBOURGEOIS en CIMENTS LUXEMBOURGEOIS et par conséquent de modifier l'article premier des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de CIMENTS LUXEMBOURGEOIS.»

Contre: -

Abstentions: -

Pour: à l'unanimité.

En conséquence, la résolution est adoptée.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de reformuler l'objet social de la société et par conséquent de modifier l'article quatre des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la fabrication et la commercialisation de ciments artificiels et autres.

Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location-gérance de tous biens et autres droits.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.»

Contre: –

Abstentions: –

Pour: à l'unanimité.

En conséquence, la résolution est adoptée.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner une durée illimitée à la société, et par conséquent de supprimer l'article six des statuts et de modifier les articles cinq et trente-trois des statuts pour leur donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** La société est établie pour une durée.»

«**Art. 33.** La société peut être dissoute par décision de l'Assemblée Générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale, qui détermine leurs pouvoirs.»

Contre: –

Abstentions: –

Pour: à l'unanimité.

En conséquence, la résolution est adoptée.

Quatrième résolution

Conformément à la proposition ci-avant relatée du président de l'assemblée, celle-ci décide d'augmenter le capital social d'un montant de sept cent seize millions huit cent mille (716.800.000,-) francs pour le porter de son montant actuel de deux cent quatre-vingt-trois millions deux cent mille (283.200.000,-) francs à un milliard (1.000.000.000,-) de francs par incorporation au capital social:

a) des primes d'émission de cent quatre-vingt-quatre millions huit cent mille (184.800.000,-) francs,

b) des réserves de réévaluation de vingt-deux millions sept cent soixante-dix mille quatre cent quatre (22.770.404,-) francs,

c) des autres réserves à concurrence de cinq cent neuf millions deux cent vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-seize (509.229.596,-) francs,

ce faisant une incorporation totale de sept cent seize millions huit cent mille (716.800.000,-) francs.

L'assemblée décide d'augmenter la réserve légale d'un montant de soixante et onze millions six cent quatre-vingt mille (71.680.000,-) francs, pour la porter de son montant actuel de vingt-huit millions trois cent vingt mille (28.320.000,-) francs à cent millions (100.000.000,-) de francs par incorporation des autres réserves à concurrence du même montant.

L'existence de ces primes d'émission, réserves de réévaluation et autres réserves a été prouvée à l'assemblée générale qui le reconnaît et au notaire instrumentant qui le constate, sur base du bilan arrêté au 31 décembre 1996, ci-annexé, approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 1997.

Il résulte d'un certificat émis par la société en date du 20 mai 1997, ci-annexé, que les fonds constituant ces postes bilantaires n'ont pas été distribués ni entamés par des résultats négatifs à cette date.

En conséquence, l'article sept des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 7.** Le capital social est fixé à un milliard (1.000.000.000,-) de francs, représenté par cent quarante et un mille six cents (141.600) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.»

Contre: –

Abstentions: –

Pour: à l'unanimité.

En conséquence, la résolution est adoptée.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de procéder à une refonte intégrale des statuts sans changer les bases essentielles du pacte social, de sorte que les statuts aient dorénavant la teneur suivante:

Dénomination – Siège – Durée – Objet – Capital

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de CIMENTS LUXEMBOURGEOIS.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la fabrication et la commercialisation de ciments artificiels et autres.

Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location-gérance de tous biens et autres droits.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Art. 5. Le capital social est fixé à un milliard (1.000.000.000,-) de francs, représenté par cent quarante et un mille six cents (141.600) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration – Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Ils sont rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'Administrateur nommé par l'Assemblée Générale, les Administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président et peut élire un ou plusieurs Vice-présidents. En cas d'empêchement du Président, l'Administrateur désigné à cet effet par les Administrateurs présents, le remplace.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du Président ou sur la demande de deux Administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre Administrateurs étant admis sans qu'un Administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les Administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les Administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Art. 8. Toute décision du Conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un Administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'Assemblée Générale.

Art. 11. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres et aussi à une ou plusieurs personnes prises en dehors de son sein.

Il peut, en outre, par un mandat spécial, pour une ou plusieurs affaires déterminées, déléguer ses pouvoirs à telle personne que bon lui semblera, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La délégation à un Administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Art. 12. Le contrôle des comptes annuels et de la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels est confié à un ou plusieurs réviseurs d'entreprises désignés par l'assemblée générale.

Le ou les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

Ils consignent le résultat de leur contrôle dans le rapport visé à la section XIII de la loi.

Assemblée générale

Art. 13. L'Assemblée Générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Les actionnaires en nom qui désirent assister ou se faire représenter à l'assemblée doivent prévenir la société par lettre recommandée, au moins cinq jours avant la date de l'assemblée.

Les propriétaires d'actions au porteur qui désirent assister ou se faire représenter à l'assemblée générale doivent déposer leurs actions au siège social ou dans les établissements désignés dans les avis de convocation cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée.

La forme des pouvoirs peut être déterminée par le Conseil d'Administration. Les procurations doivent être déposées au siège social trois jours avant l'assemblée.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est tenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 14. L'Assemblée Générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le quatrième jeudi du mois d'avril à onze heures.

Si la date de l'Assemblée tombe un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 15. Une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée par le Conseil d'Administration. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 16. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale – Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Le Conseil d'Administration remet les pièces avec le rapport de gestion, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire, aux réviseurs d'entreprises qui doivent faire dans la quinzaine le rapport visé à la section XIII de la loi.

Art. 18. Sur le bénéfice net de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'Assemblée Générale, qui fixe aussi les tantièmes à allouer aux membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

Les dividendes qui n'ont pas été touchés dans les cinq ans de leur exigibilité sont acquis à la société.

Dissolution – Liquidation

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'Assemblée Générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Election de domicile

Art. 20. Tout actionnaire ou Administrateur de la société non domicilié dans le Grand-Duché de Luxembourg est tenu d'y élire domicile, sinon il sera censé l'avoir fait au siège social; cette élection de domicile entraîne la juridiction des tribunaux luxembourgeois.

Disposition Générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ci-avant désignées par «la Loi» trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.»

Contre: –

Abstentions: –

Pour: à l'unanimité.

En conséquence, la résolution est adoptée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à deux cent vingt mille (220.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à midi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: S. Kinsch, E. Klein, G. Kimmel, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 1997, vol. 98S, fol. 93, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 1997.

R. Neuman.

(22517/226/281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

CIMENTS LUXEMBOURGEOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 7.466.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

(22518/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

SOCOFIMMO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 35.668.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 82, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Mersch
Administrateur

R. Wiczorek
Administrateur

(22521/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

SOCOFIMMO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 35.668.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 15 mai 1997

3. Par votes spéciaux, l'assemblée générale donne, à l'unanimité des voix, décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice écoulé.

4. Le mandat des administrateurs vient à expiration à la présente assemblée.

L'assemblée décide de réélire aux fonctions d'administrateur, Messieurs Jacques Mersch, Roger Wieczoreck et Jacques Van Rysselberghe et décide également de réélire Monsieur Albert Tummers aux fonctions de commissaire aux comptes.

Tous les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 1998.

Certifié conforme

R. Wieczoreck	J. Mersch
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 82, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22522/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

SEQUOIA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 29.584.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 66, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale du 12 juin 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

La perte de LUF 238.272,- est reportée sur l'exercice suivant.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Signature.

(22516/279/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PEUSCH.

Siège social: Luxembourg, 186-188, route de Longwy.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le trois juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

Ont comparu:

1. Maître Yvette Hamilius, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de liquidateur de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PEUSCH, en liquidation;

2.- Monsieur François Peusch, industriel, demeurant à Strassen, 21, Val des Roses;

3.- Monsieur Pascal Peusch, étudiant, demeurant à Strassen, 21, Val des Roses.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit leurs déclarations:

La SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PEUSCH, en liquidation, avec siège social à Luxembourg, 186-188, route de Longwy, a été constituée par acte du notaire Roger Wurth, alors de résidence à Luxembourg-Eich, le 23 février 1967, publié au Mémorial C numéro 38 du 3 avril 1967, et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire Joseph Kerschen, alors de résidence à Luxembourg-Eich, à la date du 31 mai 1983, publié au Mémorial C, numéro 205 du 13 août 1983,

mise en liquidation par acte reçu par le notaire soussigné, en date du 29 mai 1995, publié au Mémorial C, numéro 449 du 12 septembre 1995,

au capital social de quatre millions deux cent mille francs (4.200.000,- LUF), divisé en quatre mille deux cents (4.200) parts d'intérêts de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Lesquels comparants ont pris, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

D'un commun accord des comparants, la liquidation de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PEUSCH, en liquidation est clôturée et dissoute.

Deuxième résolution

Les comparants constatent que tous les créanciers de la faillite François Peusch et de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PEUSCH, en liquidation ont été remboursés à cent pour cent et prennent acte de la déclaration de Monsieur

François Peusch qu'il tiendra le liquidateur quitte et indemne de toutes demandes en paiement généralement quelconques devant lui être adressées dans les cinq années à venir en raison de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PEUSCH, respectivement de Monsieur François Peusch en son nom personnel.

Troisième résolution

L'assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction au liquidateur de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pour une période de cinq ans à L-2670 Luxembourg, 21, boulevard de Verdun.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de vingt-cinq mille francs, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Y. Hamilius, F. Peusch, P. Peusch, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 juin 1997, vol. 500, fol. 62, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 juin 1997.

J. Seckler.

(22519/231/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

SPARTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R. C. Luxembourg B 37.434.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 63, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg, le 7 mars 1997

L'assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Robert Niestle et décide de nommer Messieurs Raoul Polidura et Jean-Marc Jorand, en lieu et place de Messieurs Maurice Houssa et Philippe Slendzak.

L'assemblée renouvelle le mandat du commissaire aux comptes de la société GESTOVAL SOCIETE FIDUCIAIRE, Genève.

Le mandat des administrateurs et celui du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

SFS MANAGEMENT S.A.

Agent domiciliaire

Signature

(22526/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

SODINVIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 46.842.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le onze juin.

Par-devant Nous, Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg).

A comparu:

La société SUNWOOD Inc., ayant son siège social à Arango Orillac Bldg., Calle 54 Este, P.O. Box 2820, Panama, ici représentée par Madame Birgit Mines-Honneff, employée de banque, demeurant à Leudelange, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 6 juin 1997,

laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes, pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

– que la société anonyme SODINVIM S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 2, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46.842, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 4 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 224 du 8 juin 1994,

- que le capital social de la société anonyme SODINVIM S.A. s'élève actuellement à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune,
- que la comparante, la société SUNWOOD Inc., est devenue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société anonyme SODINVIM S.A.,
- que par la présente, la société comparante, représentée comme il est dit, prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat,
- que la société comparante, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme SODINVIM S.A. déclare que tout le passif de ladite société est réglé,
- que la société comparante requiert de plus le notaire instrumentant d'acter par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, qu'elle déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu,
- que l'activité de la société SODINVIM S.A. a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société SODINVIM S.A. est à considérer comme faite et clôturée,
- que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la société SODINVIM S.A.,
- que le mandataire soussigné peut procéder à l'annulation du registre des actions de la société,
- que les livres et documents de la société dissoute SODINVIM S.A. seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Et à l'instant le mandataire a présenté au notaire instrumentant le registre des actions qui a été annulé en sa présence.

Pour les publication et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donné en langue du pays à la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Mines-Honneff, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 juin 1997, vol. 500, fol. 71, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 24 juin 1997.

J. Gloden.

(22523/213/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

SYLLUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 37.716.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(22531/748/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

SYLLUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 37.716.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale statutaire du 6 mars 1997

L'assemblée générale a procédé à l'élection définitive de Mlle Evelyne Etienne aux fonctions d'administrateur de la société, en remplacement de M. Guy Gangloff, administrateur démissionnaire.

Décharge pleine et entière est donnée à M. Guy Gangloff pour l'exercice de son mandat d'administrateur jusqu'au 20 janvier 1997.

- Le mandat des administrateurs étant venu à échéance lors de la présente assemblée, Mademoiselle Evelyne Etienne, Messieurs Laurent-Pascal Salmon et Guy Hennico ont été réélus administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Bruno Bagnouls a été réélu commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SYLLUS S.A.

Signature
Administrateur

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 83, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22532/748/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

SOFIPEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 16.834.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 75, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

(22524/024/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

SOFIPEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 16.834.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 juin 1997

Résolution

L'assemblée réélit les administrateurs et le commissaire aux comptes pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1997 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Ernest Wiget, président et administrateur-délégué;
Boris Vukobrat, administrateur;
Ernst Arthur Wiget, administrateur.

Commissaire aux comptes:

NOVISA REVISIONS- UND TREUHAND AG - Zurich (Suisse).

Pour extrait conforme

SOFIPEX S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 1997, vol. 493, fol. 75, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22525/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

STEEL INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 18.931.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale du 11 juin 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice de USD 6.315,21 est reporté sur l'exercice suivant.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Signature.

(22527/279/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

STEELTEC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 31.738.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 79, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau: LUF (415.562,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 1997.

Signature.

(22528/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

STEVENS, ZIMMER ET LAWAISSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 62, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.002.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 17 septembre 1996.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, ainsi que tous documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 85, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Lors de l'assemblée générale du 12 juin 1997, le mandat des administrateurs sortants a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STEVENS, ZIMMER ET LAWAISSE S.A.

Signatures

(22530/255/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

T.D.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 51.136.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1997, vol. 493, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(22533/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

TRIGATTI FACADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 3, rue Nic Bové.
R. C. Luxembourg B 43.051.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le cinq juin.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, soussigné.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Armand Trigatti, maître-façadier, demeurant à L-1232 Howald, 77, rue Ernest Beres,
- 2) Mademoiselle Sandra Trigatti, maître en économie, demeurant à L-1232 Howald, 77, rue Ernest Beres.

Lesquels comparants, Monsieur Armand Trigatti et Mademoiselle Sandra Trigatti, prénommés, exposent et prient le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

1) La société à responsabilité limitée TRIGATTI FACADES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1253 Luxembourg, 3, rue Nic Bové, a été constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire le 26 février 1993; la société est inscrite au R.C. Luxembourg sous le numéro B 43.051; l'acte du 26 février 1993 a été publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 18 mai 1993, numéro 230.

2) Le capital social de la société TRIGATTI FACADES, S.à r.l., prénommée, est fixé à LUF 2.000.000,- (deux millions de francs luxembourgeois), représenté par 1.000 (mille) parts sociales de LUF 2.000,- (deux mille francs luxembourgeois) chacune.

3) Par acte sous seing privé du 29 mars 1995, Monsieur Jean Pianon, ingénieur-technicien, demeurant à L-8323 Capellen, 22, avenue Grand-Duc Jean, a cédé à Monsieur Armand Trigatti, préqualifié, quatre cent soixante-dix-neuf (479) parts sociales de la société à responsabilité limitée TRIGATTI FACADES, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 3, rue Nic Bové, prénommée.

Un exemplaire de la prédite cession de parts du 29 mars 1995 restera, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, annexé aux présentes.

4) Par acte sous seing privé du 29 mars 1995, Monsieur Jean Pianon, préqualifié, a cédé à Mademoiselle Sandra Trigatti, préqualifiée, une (1) part sociale de la société à responsabilité limitée TRIGATTI FACADES, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 3, rue Nic Bové, prénommée.

Un exemplaire de la prédite cession de parts du 29 mars 1995 restera, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, annexé aux présentes.

Monsieur Armand Trigatti et Mademoiselle Sandra Trigatti, tous préqualifiés, sont partant les seuls associés de la société TRIGATTI FACADES, S.à r.l., prénommée.

5) Monsieur Armand Trigatti, prénommé, déclare accepter en sa qualité de seul gérant de la société TRIGATTI FACADES, S.à r.l. prénommée, les prédites cessions de parts du 29 mars 1995 au nom de la société TRIGATTI FACADES, S.à r.l. conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933 concernant les sociétés à responsabilité limitée respectivement à l'article 1690 du Code civil, et il déclare dispenser les cessionnaires de notifier ces cessions à la société TRIGATTI FACADES, S.à r.l.

6) En conséquence des cessions de parts intervenues, l'article 7 des statuts de la société TRIGATTI FACADES, S.à r.l. sera adapté et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 7.** Le capital social est fixé à deux millions de francs (2.000.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales de deux mille francs (2.000,-) francs chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

1) Monsieur Armand Trigatti, préqualifié, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	999
2) Mademoiselle Sandra Trigatti, préqualifiée, une part sociale	1
Total: mille parts sociales	1.000

Les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

La somme de deux millions de francs (2.000.000,-) est à la libre disposition de la société.»

7) Les frais et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence seront à la charge de la société TRIGATTI FACADES, S.à r.l.

Dont acte, fait et passé à Grevenmacher, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Trigatti, S. Trigatti, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 juin 1997, vol. 500, fol. 62, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 20 juin 1997.

J. Gloden.

(22540/213/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

TRIGATTI FACADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 3, rue Nic Bové.

R. C. Luxembourg B 43.051.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 25 juin 1997.

J. Gloden.

(22541/213/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

TOWER BRIDGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 54.929.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 82, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(22535/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

TOWER BRIDGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 54.929.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 15 avril 1997

3. L'assemblée décide de ne pas dissoudre la société.

4. Par votes spéciaux, l'assemblée générale donne, à l'unanimité des voix, décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice écoulé.

5. L'assemblée décide d'élire aux fonctions de commissaire aux comptes, Monsieur Roger Wiczoreck, demeurant à Luxembourg en remplacement de Monsieur Abdel Azeroual.

Le mandat d'administrateur de Messieurs Jacques Mersch, Albert Tummers et de Madame Elisabeth D'Hondt ainsi que celui de commissaire aux comptes de Monsieur Roger Wiczoreck viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2001.

Certifié conforme

R. Wiczoreck

J. Mersch

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 82, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22536/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

TOWER BRIDGE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 54.929.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 16 juin 1997

1 + 2. En date du 28 mai 1997, les actionnaires ont décidé d'abandonner la créance de 308.033,- LUF (trois cent huit mille trente-trois francs luxembourgeois) afin d'assainir la situation de la société.

Dès lors, la situation comptable au 31 mai 1997, se présente comme suit:

Produits	LUF	308.170
Charges	LUF	(308.252)
Perte	LUF	(82)

Compte tenu d'un rapport en perte au 31 décembre 1996 de 1.091.333,- LUF (un million quatre-vingt-onze mille trois cent trente-trois francs luxembourgeois), la perte totale s'élève à 1.091.415,- LUF (un million quatre-vingt-onze mille quatre cent quinze francs luxembourgeois).

3. L'assemblée décide de ne pas dissoudre la société.

4. Par votes spéciaux, l'assemblée générale donne, à l'unanimité des voix, décharge à ce jour aux administrateurs Messieurs Jacques Mersch, Albert Tummers et Madame Elisabeth D'Hondt ainsi qu'au commissaire Monsieur Roger Wiczoreck.

Certifié conforme

A. Tummers J. Mersch
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 82, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22537/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

TOWER BRIDGE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 54.929.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 19 juin 1997

1. L'assemblée générale accepte la démission des administrateurs, à savoir Madame Elisabeth D'Hondt, Messieurs Albert Tummers et Jacques Mersch ainsi que la démission du commissaire aux comptes, Monsieur Roger Wiczoreck.

2. L'assemblée, à l'unanimité, décide de donner décharge spéciale aux administrateurs sortants ainsi qu'au commissaire sortant.

3. L'assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateur, Messieurs Jean Schaar, demeurant 259, allée des Violettes à Toutour (Var), Jean-François Rochette, demeurant Essertenne (Saône et Loire) et Madame Françoise Roger, demeurant 15, rue Jean Jaurès à Onnaing.

4. L'assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes, Madame Marie-José Dufour, demeurant 12, rue Jean Engling à Luxembourg.

5. Conformément à l'article 9 des statuts de la société, l'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Jean Schaar.

6. L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 3, rue de l'Industrie, L-1811 Luxembourg au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

Certifié conforme

A. Tummers E. D'Hondt
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 82, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22538/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

WELLFIN S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 43.175.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 81, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 1997.

WELLFIN S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(22546/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

WELLFIN S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 43.175.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 24 avril 1997

- Le mandat d'administrateur de Messieurs Julien de Wilde, John Vrolijk, Johan Goddaer et Emmanuel de Lophem, administrateurs, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de FINANCIERE ET IMMOBILIERE S.A., sont reconduits pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 1998.

Certifié sincère et conforme
WELLFIN S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 1997, vol. 493, fol. 81, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22547/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.

MEDECINS SANS FRONTIERES LUXEMBOURG, Association sans but lucratif.

Assemblée générale ordinaire du 26 avril 1997

COMPTES ANNUELS 1996

I. Bilan	au 31.12.1996	au 31.12.1995
- Actif		
Comptes courants et caisse	29.176.663,- LUF	1.989.383,- LUF
Notes crédit / avances	123.369,- LUF	105.558,- LUF
Découverts (VISA)	00,- LUF	-10.600,- LUF
Comptes à terme	64.298.185,- LUF	100.736.301,- LUF
Immobilisations (2)	8.517.875,- LUF	9.182.423,- LUF
Total de l'actif:	<u>102.116.092,- LUF</u>	<u>112.003.065,- LUF</u>
- Passif		
Assurance Européenne à payer (1)	733.117,- LUF	364.640,- LUF
Résultat reporté (A.S.B.L. et E.U.P.)	111.638.425,- LUF	120.635.079,- LUF
Résultat 1996	-10.255.450,- LUF	-8.996.654,- LUF
Total de l'actif:	<u>102.116.092,- LUF</u>	<u>112.003.065,- LUF</u>
II. Pertes et Profits	1996	1995
- Recettes		
Virements du CCP à l'ASBL:	116.530.368,- LUF	97.129.800,- LUF
Revenus divers	20.173.791,- LUF	10.422.345,- LUF
Recettes exceptionnelles (3)	874.400,- LUF	00,- LUF
Résultat de l'Etablissement d'Utilité Publique	-248.159,- LUF	-2.370.107,- LUF
Recettes globales:	<u>137.330.400,- LUF</u>	<u>105.182.038,- LUF</u>
- Dépenses		
Perte exceptionnelle (3)	00,- LUF	874.400,- LUF
Dépenses	146.921.302,- LUF	112.628.737,- LUF
Amortissement	664.548,- LUF	675.555,- LUF
Dépenses globales:	<u>147.585.850,- LUF</u>	<u>114.178.692,- LUF</u>
Recettes	137.330.400,- LUF	105.182.038,- LUF
Dépenses	<u>147.585.850,- LUF</u>	<u>114.178.692,- LUF</u>
Résultat 1996:	-10.255.450,- LUF	-8.996.654,- LUF

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 1997, vol. 493, fol. 69, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22550/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 1997.